

Cour canadienne de l'impôt—Loi

[Français]

M. Lanthier: Monsieur le président, nous considérons qu'il s'agit là d'une question de politique, et comme nous l'avons déjà dit dans notre exposé en deuxième lecture, il s'agit actuellement d'un projet de loi plutôt technique qui traite d'un aspect politique en particulier. Alors la proposition de mon honorable collègue est à l'étude actuellement.

[Traduction]

M. Riis: Monsieur le président, je répugne à l'avouer, mais j'ai tourné tous les boutons et je ne suis pas parvenu à entendre la traduction. Est-ce un problème personnel ou le problème est-il d'ordre technique?

M. Lanthier: Je le répète, ce projet de loi revêt un caractère plutôt technique sur un sujet principal et nous avons considéré

le problème soulevé par le député comme un problème de politique, dont on finira par discuter. Le ministère étudie la question pour le moment.

(L'article 1 est adopté.)

(Les articles 2 à 150 sont adoptés.)

(Les annexes 1 à 3 sont adoptées.)

(Le titre est adopté.)

(Rapport est fait du projet de loi, qui est lu pour la 3^e fois et adopté.)

Le président suppléant (M. Paproski): Comme il est 18 h 30, je quitte le fauteuil jusqu'à 20 heures; la Chambre passera alors à l'étude des difficultés financières de la Norbanque.

(La séance est suspendue à 18 h 30.)

[*Note de l'éditeur: La suite des délibérations figure à la Partie II.*]
